

CONCLUSION

LOIS DE TRANSFORMATION DES CONTENUS NARRATIFS

Cette conclusion que nous voudrions brève et claire, permet de dégager un point immédiatement pratique, dans le champ des recherches sur les traditions orales. Elle nous fait en effet admettre un principe ethnographique essentiel. Dans une société donnée, même une micro-société, pour chaque thématique spécifique, il n'y a pas un récit, mais une série. Par exemple, sur la guerre du *Molihina*, la cosmogonie générale, les vols de terre, la métamorphose du margouillat, il n'y a pas le récit-type wallisien, mais une série de récits. A la limite, pour chaque thématique à Wallis, il y a 6.000 récits : autant de récits parallèles que de narrateurs. Ce que nous affirmons par là, ce n'est pas qu'il n'y ait pas de ressemblances entre ces récits — la preuve *a contrario* en est que nous abstrayons bien ce que nous appelons une « thématique » commune —, mais aucun d'eux ne peut être tenu pour un récit-source. Ainsi, de façon générale, ce ou les récits acquis par un ethnologue sont réellement des récits au hasard et non des récits-origines. Il est donc illusoire de croire détenir le récit-type d'une société dès lors que celle-ci se trouve à un palier d'évolution où l'individualisation est marquée.

De fait, nous avons constaté que l'indexation énonciative est trop importante pour qu'on la néglige dans la recension d'une tradition orale. Cette indexation apparaît même dans une société restreinte, car alors que l'on croirait que la société wallisienne est une micro-société homogène, sans écarts, ce que nous livre la tradition orale est tout autre. De district à district, de village à village, de famille à famille, de narrateur à narrateur, et même de version à version chez le même narrateur, les récits changent. Autrement dit, chaque série est une série différenciée à l'intérieur d'elle-même. Ce que l'on trouve dans une société, ce ne sont donc pas des récits immédiatement homologables, mais des récits différenciés. Il est de quelque intérêt de s'arrêter sur la différenciation elle-même, pour ne pas considérer que la dizaine de récits ramassés par un ethnologue contient toute la tradition narrative. Méthodologiquement, un ethnologue qui prend un récit pour toute la tradition manque de rigueur scientifique. Que rate-t-il exactement ? C'est la dimension de l'indexation, qui joue comme la fameuse pâte feuilletée des structuralistes qu'on n'a pas fini d'effeuiller ! Quand les récits sont continuellement impliqués dans un processus transformationnel, il devient finalement inacceptable qu'un corpus fermé puisse constituer la base de référence d'analyses sur une tradition orale.

Aussi proposerions-nous plutôt la base du *corpus ouvert*, comme base la plus adéquate pour analyser les contenus d'une tradition orale. Corpus ouvert ne signifie pas seulement ouvert à l'éventualité de phénomènes additifs, à l'ajout d'autres récits, mais ouvert à la différenciation comme constitutive d'une tradition orale. Une tradition orale est par essence différenciation. Elle est autant un phénomène différenciateur qu'intégratoire. Et, comme nous le verrons encore par rapport à la question latente du diffusionnisme, il y a davantage de transformation interne que de transformation externe. A l'image d'une certaine linguistique transformationnelle, les récits peuvent être compris comme un processus génératif, dans lequel la compétence narrative génère des réalisations diverses. Bref, c'est introduire le concept d'*auto-transformation* comme constitutif d'une tradition orale.

Au terme de nos procédures analytiques et synthétiques, il reste à mettre en forme les traits de permanence — au sein de la variation — que nous avons pressentis et sur lesquels nous avons porté notre examen. Ces traits de permanence, nous avons l'ambition de les appeler des « lois », c'est-à-dire autre chose que des constatations de pure contingence, et autre chose que de simples moyennes statistiques. Certes, l'homme des sciences humaines sait à quel point le rapport de cause à effet — qui forme la base d'un énoncé de « loi » — est plutôt un *terminus ad quem* qu'un *terminus a quo* : c'est par une sorte de fiction que nous matérialisons un processus dont il n'est pas prouvé, tant s'en faut, qu'il soit matériel ! Et il convient en sciences humaines de la ré-avouer au départ de chaque formulation de « loi », sous peine de s'illusionner sur son propre réalisme scientifique. Face aux phénomènes d'une tradition orale, dont la complexité aura été suffisamment manifestée par notre type d'investigation, nous situons la « loi » comme un point de mire idéal qui permet d'embrasser avec quelque chance d'intellection, un ensemble de données ethnographiques.

Ces lois, nous les appelons plus précisément des « lois de transformation » : entreprise paradoxale, comme nous l'avons déjà dit, puisqu'il s'agit de créer des lois sur les variables des récits, donc, en évaluant les écarts logiques — les biens meubles en quelque sorte d'une tradition orale —, il s'agit proprement de penser la différence. L'analyse que nous avons déployée nous a fait distinguer différents angles d'attaque non seulement formels mais matériels. Les variations textuelles entre les récits de strates historiques différentes d'une part, les variations entre les récits d'une même strate d'autre part, et les variations d'espèce à l'intérieur d'un champ référentiel pour une troisième part, sont justiciables de niveaux de lois vraisemblablement distincts. Il ne nous semble pas possible de couvrir par une même formule ce qui est diachronie, ce qui est synchronie et ce qui relève explicitement d'un code culturel. Donc, il y a des dynamiques plurielles, chacune progressant à son rythme propre. La première erreur à faire serait de réduire toutes ces dynamiques à une seule : c'est la meilleure manière pour ne rien comprendre !

Ces « lois de transformation » enfin s'appliquent aux « contenus narratifs » : nous dépassons donc le niveau de la manifestation textuelle, le niveau lexématique, pour déconstruire les articulations syntagmatiques et paradigmatiques des récits. L'homme waïfisien, pas plus que les autres, n'est un magnétophone : un récit se construit non sur une trame mécanique, mais il se construit par la construction d'un sens. Ce sens, nous le disons au moins défini par deux systèmes, celui de l'intra-textualité et celui de l'extra-textualité. Il n'y a donc pas simplement une multiplicité de transformations, mais une multiplicité d'ordres de transformations qui s'instaurent dans une tradition narrative. Tout au long de notre travail, nous avons eu à distinguer divers types de transformations : même à l'intérieur de l'intra-textualité, nous avons pu voir que des transformations lexématiquement importantes étaient sémiotiquement nulles, qu'il n'y avait pas de commune mesure entre une catalyse et une modification de carré sémiotique. Nous formulerons donc ainsi notre première loi : une transformation textuelle relève d'un ordre de transformation, et ces ordres sont multiples. Diversité des ordres ne signifie pas qu'on ne puisse pas rendre compte de leur fonctionnement. S'ils sont multiples, ils sont d'ailleurs en nombre limité, et de ce fait, compréhensibles dans des lois. Ces lois toutefois ne régiront chaque fois qu'un seul ordre ; nous avons à construire des lois de plusieurs ordres.

Sur la base de cette constatation fondamentale, tentons de rassembler en lois les principaux autres résultats de notre enquête polymorphe.

* *

Tout d'abord, il est devenu évident que les variations textuelles ne sont pas décrites adéquatement tant que l'on reste à la matérialité des transformations. Il est insuffisant de dire que trois sortes de transformations sont possibles, en proposant la matérialité d'une transformation :

- par effacement
- par ajout
- par substitution,

et où le degré zéro (en quelque sorte) de la transformation serait l'identité, la non-transformation. Est-il en effet indifférent que la transformation emprunte l'une ou l'autre de ces formes ? Il devient clair que les transformations ne sont pas des transformations aveugles, mais qu'elles répondent à une logique que nous pouvons qualifier de logique sémiotique. Ainsi, au niveau des substitutions, il a été possible d'établir des homologations, par exemple celle du monstre à huit têtes, *uluvalu*, du verrat, *kou*, avec des néologismes tels *laione*, lion, *talakone*, dragon, et *temonio*, démon. Tous sont généralement définis par la position actantielle d'opposant dans le récit. La substitution n'est que la surface de la phase qui nous permet de repérer la fonction en jeu et donc d'affiner la compréhension du récit. Ces homologations s'intègrent de plus à un système justiciable d'un code culturel. Ainsi, que les démons soient homologables aux monstres-opposants, et que les animaux-opposants soient réciproquement démonisés, est un fait intégrable au système de représentations religieuses sous-tendant le système narratif. Certaines substitutions, du reste, ne se font pas d'une manière linéaire, mais par inversion. L'exemple le plus net nous en a été fourni par la distribution des toponymes dans les récits de vols de terre : l'opposant est sémiotiquement emprunté à l'extérieur du district propre du narrateur. Ces procédés de symétrie nous font admettre une complexité certes, mais pas une complexité opaque.

Les mêmes remarques s'appliquent à la matérialité de l'effacement et de l'ajout. Les variations textuelles ne sont pas expliquées quand on en reste au seul critère de la réduction ou de l'extension d'un récit. Nous avons utilisé l'expression « microthème » — et nous aurions pu, en sens opposé, utiliser celle de « macrothème » — pour décrire l'ampleur d'un thème par rapport à un récit donné : le filet de TAGALOA a été considéré de la sorte comme un microthème qui se modifiait par rapport au microthème de l'hameçon dans le récit tongien correspondant. Toutefois, une telle description ne constitue qu'un préalable dans l'étude des variations. Recourir à ce langage revient à n'utiliser qu'un seul système : celui de l'inclusion, commandant des relations de parties à ensembles. Et une description n'est pas une explication, même si elle en constitue le préalable direct.

Enfin, si on raisonne en termes de combinatoire, il apparaît que les variations ne suivent pas l'ensemble des possibles mathématiques d'une combinatoire, mais certaines lignes de force orientées et définies. Dans un récit, il n'y a pas simplement des co-occurrences de termes, mais des liens de dépendance, voire d'inter-dépendance entre les termes. Toute concaténation nouvelle dérive par suite d'une détermination : il n'est pas vrai qu'une variation réponde à un pur jeu de factorielle. C'est une logique orientée qui préfère à la transmission des récits. Pour nous, ses lignes de force s'inscrivent d'une part sur une structure intra-textuelle, d'autre part sur une structure référée extra-textuelle.

* *

Positivement, les premières observations susceptibles d'être généralisées sous forme de règles le sont sur le plan de l'intra-textualité. Pour les écrire, reprenons une à une les différentes variables que nous avons relevées au cours de notre recherche, mais sans les considérations de diachronie et de synchronie qui nous ont servi à les repérer.

Nous avons d'abord sectorisé le débat sur l'anthroponymie, avec raison semble-t-il car certaines lois de transformation sont propres à l'anthroponymie. Par opposition avec la toponymie, les lois sur l'anthroponymie font en définitive apparaître un fort degré de métaphorisation. A regarder de près, on saisit que les noms de personnages sont la plupart du temps des effets de métaphore : « oreilles-comme-des-feuilles de bananier », « lune-du-soir », « tête-de-cyclone », « eau-pourrie », sans compter tous les noms surgissant du registre floral (gardénia, *diospyros*, *Cananga odorata*, *Aglaia psilopefala*, etc.). Il y a un effet paradigmatique dans les noms, et on pourrait renvoyer à ce propos à des études reliant la métaphore à la fonction de sélection jakobsonienne (1). Rien de tel dans l'utilisation de la toponymie : les noms de lieux sont des noms de lieux réels. La fonction toponymique n'est donc pas la fonction anthroponymique ; la situation du décor n'est pas le personnage du décor. Nous pourrions rapporter cela à une *variable nominale*, c'est-à-dire fonder une typologie des noms à variations spécifiques : les noms de lieux et les noms de personnages. Celle-ci constitue un sous-groupe de la *variable lexicale*. Cela nous donne deux sortes de transformations. D'un côté, dans l'ordre anthroponymique, une ouverture quasi-infinie sur d'autres possibilités de création ; de l'autre, dans l'ordre toponymique, une possibilité de création réduite

(1) Cf. par exemple M. LE GUERN, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse, 1973, 127 p.

à l'ensemble des connaissances géographiques dont dispose le narrateur. D'un côté, l'imaginaire, de l'autre, la référence. Nous parlerons donc dans un cas de transformations ouvertes, et, dans l'autre, de transformations fermées. Certes, l'ordre toponymique n'est pas moins infini que l'ordre anthroponymique, et les créations dans l'ordre anthroponymique sont préférentielles, dans la mesure où elles s'inscrivent sur des catégories culturellement fixes : flore, éléments cosmiques ou corporels. De plus, ces créations sont soumises à des variables paradoxalement constantes.

À l'intérieur du champ lexical de l'anthroponymie, la première variable que nous avons relevée est celle de l'actantialité. Les noms des personnages dépendent de leur statut dans le récit : ridicules pour les opposants, symboliques pour les sujets, sans qu'il soit possible de rendre cette double catégorisation absolue. La meilleure contre-épreuve nous a été offerte par ce que nous avons appelé les « personnages de la dérision » : l'estropié, l'albinos, le « nombril-boutonneux », bref tous les personnages des récits de « cadets » qui reçoivent des noms ridicules sont des exemples où le ridicule s'inverse sur le sujet. La catégorie du ridicule ne fonctionne pas pour autant d'une manière sauvage. Dans quel cas le ridicule ne s'applique-t-il guère à l'opposant ? C'est lorsqu'il ne recouvre aucune valeur religieuse. PITOFELE (« Nombril-boutonneux ») est un héros — d'ailleurs malchanceux, voire tragique — ; par contre, le ridicule en position d'opposant appelle invariablement une figure démoniaque. L'alternative est donc narrativement planifiée, ou du moins canalisée.

Les noms des personnages ne sont pas à comprendre comme un jeu de variations arbitraires. Sans être parmi les invariants des récits, les noms propres ne sont ni accessoires, ni librement substituables, ni permutablement en tous sens. Tous ne sont pas interchangeables mais appartiennent à des classes d'opposition. La sémantique des personnages n'échappe donc pas totalement à la fonctionnalisation. Elle est investie dans le jeu de la variable actantiale. Cette variable actantiale n'est sans doute pas le dernier mot de la grammaire narrative, car elle peut être elle-même intégrée à un niveau de contrainte plus fondamental. L'actantialité se place à un niveau précis de la mise en récit, celui de sa structuration. L'actantialité est un point de la structuration d'ensemble d'un récit. La variable actantiale est donc à relier à l'ensemble des jeux de la variable structurelle que nous avons mis en relief au cours de notre développement. Comment se fait cette intégration à un niveau hiérarchique plus fondamental ? C'est ce que nous examinerons dans la reprise de la variable qui nous semble la plus totalisante, la variable structurelle. Pour l'instant, constatons que la nomination est infléchie par la grammaire du récit.

À partir de ce point fixe, nous pouvons déduire toutes les autres variables comme on déroule une pelote de laine. Car s'il existe effectivement des contraintes hiérarchisées, on peut déconstruire le système à partir de n'importe quel point du système, en aval et en amont. Le système de variables se comporte comme un réseau ordonné. Comme en mathématique, une variable est fonction d'une autre variable, et la valeur d'une variable est dans notre cas la variation précise observée sur un texte, ainsi que nous avons procédé dans notre recherche. Un premier groupe de variables doit se comprendre sur le fond d'invariance du schéma actantiel qui donne en sémantisation de surface les acteurs. Au sommet de ces variables, nous placerions la *variable lexicale*. Celle-ci se situe naturellement à un niveau d'estimation très grossier, puisqu'elle signifie simplement que les récits ne se répètent pas dans les mêmes termes. Incluse dans le champ de cette variable, nous aurions la *variable nominale* qui fait que les variations toponymiques sont fermées, c'est-à-dire — dans le sens que nous disons — rivées aux toponymes réels, et qui fait d'autre part que les variations anthroponymiques sont ouvertes, ouvertes au réel et à la métaphore. Cette ouverture est elle-même filtrée par la *variable actantiale* qui distribue le nom ridicule sur l'opposant et le nom symbolique sur le sujet.

À leur tour, les catégories de « ridicule » et « symbolique » restent prises dans un jeu de registres culturellement privilégiés : c'est la *variable sérielle*. Car si les associations des personnages sont définies par la variable actantiale (celle qui administre la position des acteurs dans un récit), subsidiairement — à l'intérieur de chaque position — le choix du nom propre est régi par les différents registres de création signalés au chapitre IV. On dira ainsi un peu brutalement que du sériel et de l'actantiel, ça donne un démon ! Par rapport à ces registres, la décision narrative se prend hyponymiquement ou hyperonymiquement, c'est-à-dire que l'on choisit un terme quelconque d'une série ou la tête de série. En ce sens, comme nous l'avons noté au cours de nos investigations, la non-nomination d'un personnage — entendons le fait de ne pas attribuer de nom propre (comme par exemple de présenter un dénom anonyme) — ne constitue pas une case vide, mais le substrat hyperonymique d'une série pleine. Ce qui est vrai de l'anthroponymie est également vrai ici de la toponymie : un décor non nommé est compris dans le jeu de cette variable, ce qui laisse à penser que cette variable est hiérarchiquement supérieure à la variable nominale, ou en est indépendante. Nous réglerons cette question plus loin. Sous la variable sérielle, on peut aussi admettre les expansions sur les noms que nous avions notées, sous la forme d'une *variable expansionnelle* liée aux noms. Comme la plupart des expansions sont de type géographique, cette variable opère curieusement à la frontière de l'anthroponymie et de la toponymie. On y inclura enfin toutes les modernisations lexicales, car les nouveautés de lexique et les figures modernes s'inscrivent dans des séries traditionnelles : ces variations modernisantes constituent donc un sous-groupe de la variable sérielle.

Ainsi se trouve défini le réseau des variables branché sur le schéma actantiel. Un autre réseau de variables dépend du schéma fonctionnel des récits, directement décrit par les études de Vladimir PROPP. Sur l'invariance du schéma fonctionnel — qui donne en sémantisation concrète la succession des actions se déroulant dans un récit — nous placerons prioritairement la variable que nous avons étiquetée comme *variable structurelle*. C'est elle qui en ménageant la diversité des accrochages et décrochages de séquences, règle les différences d'extension d'un récit, et les effets de contraction. C'est elle qui régentes les interpolations microthématiques, les stéréotypes, et les introductions de séquences chantées, examinées dans notre chapitre IV. Dans le champ de cette variable, on pourrait concevoir une *variable numérique*, car une structuration du nombre se manifeste souvent dans l'organisation perceptible d'un récit. Les formes binaires ou ternaires données à certaines répétitions de séquences tombent sous le coup de cette variable. On y ajouterait même le nombre des postes d'acteurs à pourvoir dans un récit, si des chaînes fixes de personnages (SIONE, SIAKI, SINILAU, etc.) ne faisaient penser plus explicitement à une *variable associationnelle* caractérisant des alliances de personnages données culturellement.

De toute manière, le réseau des variables dépendant du schéma fonctionnel n'est pas en complète autonomie. De même que sont interdépendants les schémas actantiels et fonctionnels (invariants), de même sont interdépendants les deux réseaux de variables qui leur sont attachés. Un microthème, par exemple, reçoit sa diversité d'accrochage de par le jeu de la variable structurelle, et sa diversité de revêtements sémantiques de par le jeu de la variable sérielle : le rouge de l'épée, le rouge du fusil, le rouge de la bouteille... Cela explique aussi le rapport hiérarchique de la variable structurelle sur la variable actantiale. La première installe les rôles sur lesquels la seconde sélectionne la répartition des

noms propres. A l'intérieur d'un même réseau, une variable s'articule diversement sur les autres variables : la *variable hyponymique et hyperonymique*. Au niveau des anthroponymes, elle s'articule sur la variable sérielle ; au niveau des toponymes, elle s'articule sur la variable nominale. Cela tient à ce que cette variable est une variable formelle et non matérielle : elle se bâtit sur le principe de l'extension et de la compréhension d'un concept, variantes de l'hyponymie et de l'hyperonymie. Les variables de l'intra-textualité, récapitulées essentiellement par la variable lexicale et la variable structurelle, ne font sans doute que retrouver les axes syntagmatique et paradigmatique classiques, ou les fonctions jakobsonniennes de combinaison et de sélection. Mais ces différentes variables sont soumises au jeu des modifications référentielles : TAGALOA, actant-sujet est devenu actant-opposant. Il y a donc lieu de détailler les variables propres de l'extra-textualité.

*
**

La première loi de l'extra-textualité que nous puissions reprendre, avant même l'examen des variables spécifiques, est que la transformation interne de la tradition narrative est plus fondamentale que la transformation résultant d'apports extérieurs. S'il y a diffusionnisme inhérent à toute transmission de génération à génération, il importait de savoir si une intervention extérieure était susceptible de modifier certains éléments de la transmission et de savoir lesquels. Une première réponse à cette question consistait à remarquer que si les classes jeunes reproduisent les récits plus qu'elles ne les créent, les classes adultes au contraire sont habilitées à créer de nouveaux thèmes, de nouveaux chants intégrant de récits, etc. C'est donc à l'étape de la création du récit que se réalisent les intégrations de nouveautés et la mise au goût du jour. Nous disons pourtant que ces éléments pénètrent par le jeu d'une intégration plus que par le jeu d'une addition radicale. Il y a davantage d'évolution interne que de transformation externe : il y a une auto-transformation de base provoquée par la démultiplication des récits et en quelque sorte l'effet Larsen que déclenchent leurs échos. Une tradition orale procède donc par diversification et différenciation. C'est sur cette auto-transformation que viennent s'implanter les apports nouveaux. Les apports nouveaux ne constituent pas une transformation *sui generis*. De ce fait on comprend le peu de contemporanéité entre la tradition narrative et l'actualité d'une société telle qu'elle apparaît dans le cas de l'île Wallis : l'immense accrochage à la Nouvelle-Calédonie ne transparait pas encore explicitement dans les récits. Même l'électrochoc des soldats américains de 1942-1946 stationnant dans l'île, laisse une place moindre que la vieille colonisation tongienne. La répercussion de l'actualité sur la tradition narrative est donc réduite.

La seconde loi, qui dérive de celle-ci, serait la primauté de l'intra-textualité sur l'extra-textualité. Les lois de transformation des contenus narratifs sont effectivement dépendantes de la transformation de la société globale, cela crève les yeux. Et cependant on se rend compte que la tradition narrative fonctionne davantage suivant un système synchronique que diachronique, davantage suivant une différenciation obéissant à des structures logiques qu'à une relation exclusive aux sources. Il y a un détachement progressif du référent historique, et le principe de l'organisation formelle du récit est une donnée de langage irréductible à tout emprunt au référent. De plus, l'imaginaire n'est pas reflet de la vie quotidienne. La sublimant, ou l'inversant, il joue avec elle : l'intra-textualité — ou plus simplement la textualité — règle donc le ballet des éléments empruntés à l'extra-textualité. Elle est la dernière instance déterminant les effets de sens. Si nous posons la sémiotique narrative comme acte-limite et acte-cadre de notre investigation, ce n'est donc pas par hasard. Connaître des textes, c'est en rester au niveau de l'auditeur. Connaître le fonctionnement d'une tradition orale, c'est accéder à un plan d'expérimentation. Entre les deux, il y a la différence qu'il y a entre connaître une langue et faire de la linguistique. C'est finalement passer du texte au système du texte. Ce système narratif, nous ne l'avons pas choisi dans le sens de la diachronie — le sens historiciste — mais dans le sens de l'organisation interne du texte tel que nous le recevons. Montrer les mécanismes — si l'on se permet cette image d'âge industriel — d'une tradition revient à s'interroger de manière systématique sur les facteurs surdéterminés des éléments de récits.

La troisième loi consisterait à dire que l'invariant des récits constitue le psychologique, et que les variables constituent l'ethnologique. Montrer ce sur quoi ne se produisent pas de transformations est encore une manière de préciser le processus transformationnel. En schématisant quelque peu, on dira qu'au niveau de l'invariance — surtout fonctionnelle — du récit, il n'y a ethnologiquement rien de spécifique. Le narrateur ne réfléchit pas : c'est automatique et universel. Tout au plus, y détecte-t-on des fantasmes d'intérêt psychanalytique ou une universelle lutte entre bien et mal. Mais au niveau des variables, tout le référent est social, c'est ethno-logique. Le narrateur y investit un certain état de société. Au niveau de ces variables, la référence au présent même n'est pas exclue : dans le récit sur LEKAPAI, la narratrice sort du récit et passe au discours en comparant le vent du récit au vent du « samedi » précédant la narration (séquence 3, p. 86), en avouant qu'elle n'a pas vu de ses yeux la belle LAUULUTAIMANE (séquence 6) ; dans le récit sur TALATINI, le narrateur étalonne la taille du garçon narratif sur celle d'un passant, Manuele, qu'il reconnaît sur la route ; il assimile une énorme pierre du récit à la dalle de ciment de sa case, mentionne une lampe-tempête en pointant du doigt celle de son habitation...

Pour disputer convenablement de l'impact de l'extra-textualité sur l'intra-textualité, il est impératif de revenir sur les trois grands ordres référentiels que nous avons passés en revue dans la seconde partie de notre thèse : l'ordre religieux, l'ordre de la parenté et l'ordre politico-économique. En ce qui concerne le premier, il ne fait pas de doute que l'impact est certain, mais qu'il ne se traduit pas comme on l'attend : on pouvait s'attendre à une disparition des divinités pré-chrétiennes, et on les retrouve presque au grand complet, affublées d'un signe négatif, 130 ans après la christianisation. Nous avons moins mesuré la transcription narrative de l'évolution politique et économique. Est-ce à dire que la dynamique religieuse est décidément plus importante dans l'ordre narratif que toute autre dynamique ? Nous aurions quelques scrupules à l'affirmer péremptoirement sur le seul exemple de notre discussion sur l'île Wallis, pour la raison simple que nous jugeons de l'évolution d'une dynamique religieuse qui a été très marquée depuis 130 ans, alors que l'évolution politique est plus tardive, et l'évolution économique toute récente. Rendons cette justice aux historicistes : la course chronologique est différente d'une dynamique à l'autre. Comme ces dynamiques ont des points de départ qui ne se situent pas dans la même strate, il est difficile d'homologuer notre appréciation des répercussions de ces différentes dynamiques à partir d'une seule strate, puisque nous manquons fondamentalement de témoins narratifs à des espaces de dynamiques qui les rendraient comparables. Dans l'ordre parental, le type familial des récits semble — par ses simplifications — en avance sur le type familial référentiel. A part cette exception qui n'est peut-être qu'un effet d'inversion — sur lequel nous aurons encore à discuter —, on conviendra que l'inscription dans la narrativité d'événements d'actualité est très lent. Il faut que l'événementiel se réverbère dans la mentalité avant de s'inscrire — à long terme — dans la narrativité. Enfin, on pensera que l'univers religieux — qui est un monde de représentations — est plus immédiatement lié à une tradition narrative que les faits politiques et économiques sensibles.

Les variables dépendantes de l'extra-textualité sont essentiellement comprises dans le champ de la *variable de l'indexation énonciative*. Celle-ci convertit narrativement, plus que les déterminations d'âge et autres qualités individuelles, les déterminations géographiques et géo-politiques du narrateur. Comme nous l'avons souligné au chapitre V, elle structure jusqu'au code anthroponymique d'un rapport de marine! Elle se traduit en *variable commutationnelle* lorsque d'une île à l'autre, d'un district à l'autre, ou d'un village à l'autre, s'opèrent des commutations d'anthroponymes et de toponymes. Le jeu de cette dernière variable est filtré dans le cas des récits historiques. On considérera également que tous les *codes culturels* — religieux, parentaux, économiques... — qui séparent de nombreuses valeurs de variables, appartient à l'extra-textualité. On englobera dans ce contexte les effets de démétaphorisation de personnages (e.g. le rôle, animal ou homme). Il y a du reste interaction entre l'intra-textualité et l'extra-textualité. Un code culturel infléchit la variable sérielle : la liste des animaux transporteurs d'hommes est par exemple relative à une pratique religieuse pré-chrétienne. La variable énonciative infléchit la variable nominale en faisant nommer ce qui appartient à son orbite, et en gardant dans l'anonymat ce qui lui est étranger. La variable commutationnelle à son tour fait choisir, par rapport à la variable actantielle, le personnage puissant dans son orbite et le personnage faible à l'extérieur de son orbite ; elle sélectionne — par transposition toponymique — des toponymes proches de son orbite. Enfin, à la frontière de l'intra-textualité et de l'extra-textualité, on peut admettre la variable que nous avons qualifiée, au chapitre V, comme *variable restrictive du genre historique* : celle-ci, dans le cas des récits historiques, bloque le jeu des autres variables. Les commutations toponymiques et anthroponymiques alors n'ont pas lieu, et toutes les variations observables sont réduites à des variations restreintes et homogènes.

**

Il semble donc que toutes les transformations d'une tradition narrative soient référables à deux systèmes : l'intra-textualité et l'extra-textualité. On peut bien parler de systèmes, car dans les deux cas, nous nous trouvons en présence d'ensembles ordonnés et cohérents, et pas seulement d'un sac de déterminations au hasard. Et pourtant cette construction théorique ne nous satisfait pas encore, car demeure irrésolu le problème du reflet ou de l'inversion narrative par rapport à la réalité extra-narrative : le récit sera-t-il reflet de la primauté de l'ainé ou organisation inversée de la revanche du cadet ? A notre sens, cette petite difficulté ouvre la voie à la dimension théorique la plus importante de la compréhension des transformations, à savoir la constitution d'un troisième système qui sous-tend les deux autres, ou plus exactement qui relie les deux autres. Quitte à remettre en cause les conclusions que nous venons de poser, il nous faut envisager les régularités décelables au niveau de ce troisième système.

Le passage de l'intra-textualité à l'extra-textualité ne va pas de soi : il est parfois implicite, parfois perturbé. C'est que le passage est à lui seul un système. Et c'est en définitive la clé de ce système qui nous permet de résoudre une description adéquate des transformations, et des mécanismes de la transformation. C'est l'articulation — le système qui relie l'intra-textualité à l'extra-textualité — qui est déterminante pour juger des transformations d'une tradition narrative. Comprenons en effet ce qui se passe dans un récit : le récit manifeste le passage d'un fait de société à un fait de parole, et ce fait de parole peut aller jusqu'à la négation du fait de société. Il y a des transformations mineures dans l'intra-textualité qui sont de l'ordre de la variable lexicale. Mais de façon générale, ce qui mérite d'être approfondi et retenu, c'est le système propre d'embrayage et de débrayage sur la réalité extra-textuelle. Le problème du débrayage et de l'embrayage s'articule théoriquement de la manière suivante : c'est la distance qu'il y a entre le référent et le dénoté du langage. C'est dans cette distance que nous ferions ré-intervenir le concept d'idéologie. Quelle idéologie est diffusée par les récits ?

Il semble qu'il y ait embrayage dans tout le domaine de la croyance, du dire explicite. Et il semble qu'il y ait débrayage dans tout ce qui est de l'ordre du faire : le récit joue à ce moment comme instance critique par rapport à la pratique. Ainsi, par rapport à la croyance religieuse, le récit ne propose pas de contre-croyance : les démons intra-narratifs et les démons extra-narratifs sont les mêmes ! Mais, par rapport à la pratique des privilèges à l'endroit de l'ainé, le récit propose une contre-réalité. Même dans les pratiques matrimoniales, le récit embraye sur l'extra-textualité, car c'est la croyance — la norme chrétienne — qui régit la pratique. Ce système idéologique qui opère le passage du référent dans la narrativité est lui-même fonction du palier d'évolution de la société globale. A un palier d'évolution peu avancée, où la tradition narrative forme un bloc, le système idéologique commande un embrayage constant sur la réalité extra-narrative. Au contraire, à un palier avancé d'individualisation des membres de la société, le système idéologique imprime des débrayages par rapport aux règles de la vie sociale.

On peut concevoir le récit comme simple manifestation linguistique, ou au contraire comme manifestation d'une réalité extérieure au récit. En réalité, un récit est justiciable de trois systèmes en interaction et dialectisables : l'intra-textualité, l'extra-textualité et l'idéologie. Les deux premiers seraient deux systèmes de contraintes autonomes, le dernier serait un système dialectisant les deux premiers. Et l'ensemble des trois fournit le système sémiotique. L'idéologie d'un récit, à la différence de celle d'une poésie surréaliste, imprime une logique à la sémiotique narrative : les effets de débrayage et d'embrayage, et les variations narratives qui en résultent, sont canalisés et non pas laissés à une libre association d'idées. Un récit « fou », qui n'a pas — pour ainsi dire — de suite dans les idées, est la négation même du récit. Un bon ordonnancement du récit est, à notre sens, un effet direct du système idéologique. Par la suite, il est possible de répartir les variables non plus selon la diachronie et la synchronie qui nous ont servi à les mettre en évidence, mais suivant les trois systèmes de transformation que nous retenons. Ainsi la variable lexicale et la variable structurelle seraient embrayées sur l'intra-textualité. L'indexation énonciative serait embrayée sur l'extra-textualité et la variable restrictive du genre sur le système idéologique reliant les deux.

Du point de vue des transformations, notre cadre théorique se reconcrétise en trois groupes. Un premier groupe de transformations est sans portée idéologique. C'est le cas de catalyses où l'on détaille plus ou moins une phase du récit, où l'on joue sur la longueur et les mots. Tout cela à partir du moment où l'on admet qu'on ne répète pas dans les mêmes termes, traduit le jeu superficiel des variables structurelle et lexicale. Un second groupe de transformations reflète une portée idéologique. C'est le domaine des transpositions couvertes par la variable énonciative. Enfin, un dernier groupe de transformations — les restructurations sémiotiques du type de celle qui a affecté les récits cosmogoniques — est d'une importance idéologique extrême : elles sont provoquées par l'évolution du référent et la modification idéologique qui en découle. Certes, cela ne veut pas dire que les mêmes lois produisent invariablement les mêmes compositions narratives. Mais quand il y a des exceptions, on doit pouvoir expliquer quelle cause annexe, dans cette complexité, a « dis-trait » le fonctionnement de la structure fondamentale. Du reste, on peut concevoir l'interaction des lois comme des cercles concentriques de contraintes croissantes, c'est-à-dire hiérarchisées. Ce sont les conditions d'application de chacune des règles.

Cette thèse nous a donc fait mettre en forme un cadre théorique d'explication de la transformation des contenus narratifs, à savoir un système intra-textuel (ou simplement textuel) et un système extra-textuel dialectisés par un système idéologique. Notre *tableau 5* en résume les principales propositions.

TABLEAU V. — Cadre théorique d'explication de la transformation des contenus narratifs : un système sémiotique de variables

		IDEOLOGIE
		<i>Variable restrictive du genre historique,</i> qui bloque les autres variables.
INTRA-TEXTUALITE		EXTRA-TEXTUALITE
Sur l'invariance du schéma actantiel qui donne les acteurs :	Sur l'invariance du schéma fonctionnel qui donne la succession des actions :	Sur la permanence des codes culturels :
<i>Variable lexicale,</i> par laquelle les récits ne se répètent pas dans les mêmes termes.	<i>Variable structurelle,</i> qui ménage la diversité des accrochages et décrochages de séquences.	<i>Variable de l'indexation énonciative</i> régissant les déterminations de lieu et autres déterminations individuelles et collectives du narrateur.
<i>Variable nominale,</i> différenciant les variations fermées des toponymes et les variations ouvertes des anthroponymes.	<i>Variable numérale,</i> donnant une forme binaire ou ternaire aux répétitions de séquences.	<i>Variable commutationnelle,</i> organisant des transterts toponymiques et anthroponymiques dans les récits non-historiques.
<i>Variable actantielle,</i> qui distribue le nom ridicule sur l'opposant et le nom symbolique sur le héros.	<i>Variable associationnelle,</i> structurant les alliances fixes entre des fonctions de personnages.	
<i>Variable sérielle,</i> qui commande les registres dans lesquels sont choisis les noms de personnage.		
<i>Variable hyponymique et hyperonymique,</i> qui orchestre le choix des noms dans un registre donné.		
<i>Variable expansionnelle,</i> sous-groupe de la variable sérielle, affecté aux expansions sur les noms.		

Celles-ci dérivent d'un ensemble de règles générales et particulières que l'on récapitulera ainsi :

Règles générales

1. - La transformation interne d'une tradition narrative est plus fondamentale que la transformation résultant de contacts étrangers. La narrativité n'est pas immuable.
2. - Toutes les transformations ne sont pas sur le même plan. Il y a plusieurs ordres de transformations.
3. - Les principales variations observées sont groupables sous forme de valeurs de variables. Chaque variable définit un groupe de transformations.
4. - L'invariance des structures narratives définit le psycho-logique ; les variables définissent l'ethno-logique.
5. - Le système de l'intra-textualité régit les variables structurelles et lexicales.
6. - Le système de l'extra-textualité régit la variable énonciative.
7. - Le système idéologique encadre l'interaction du système intra-textuel et du système extra-textuel.

Règles particulières

1. - La modernisation du vocabulaire dans les récits n'est qu'un sous-groupe du groupe de transformations dépendant de la variable sérielle.
2. - L'anonymat de certains personnages n'est qu'un cas-limite de la variable hyperonymique.
3. - La variable énonciative est davantage définie par la position géo-politique que par les qualités individuelles du narrateur.
4. - Les restructurations sémiotiques sont provoquées par des modifications référentielles.

5. - Parmi les modifications référentielles, la modification du référent religieux est la plus manifeste dans une tradition orale.

6. - L'actualité n'entre pas immédiatement dans une tradition narrative.

.....

Bien que non exhaustive, cette récapitulation de règles confirme que la notion de système narratif global à laquelle nous aboutissons fonctionne bien par différenciation.

* *

C'est dans ce cadre d'approche théorique que nous sommes amené à apprécier les apports originaux de Vladimir PROPP, Algirdas-Julien GREIMAS et Claude LEVI-STRAUSS, voire les apports des écoles historicistes et diffusionnistes.

Algirdas-Julien GREIMAS (2) a permis de dépasser une étape artisanale de description des textes en fournissant une procédure théorique et pratique cohérente. Sa théorie du texte est propre à rénover tous les critères psychanalytiques de l'analyse comparative, en permettant de comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire des termes dont le statut sémiotique est défini, et non des lexèmes au hasard. Si nous confrontons nos résultats à l'étude de Vladimir PROPP sur *Les transformations des contes merveilleux*, parue dès 1928 (3), nous notons certes un inventaire de transformations assez substantiel, puisqu'il relève par exemple vingt modifications possibles d'un élément de récit (la chaumière de Baba Yaga) ; mais l'empirisme de l'inventaire et le traitement uniforme de transformations dépendant de plans distincts restent en-deçà d'un système de variables subsumant les variations concrètes. De même, il n'est pas certain que l'accrochage des « fonctions » d'un récit respecte toujours, dans la textualité, l'algorithme linéaire qui est devenu une référence célèbre. Mais si le canevas proppien souffre exception, on ne saurait trop reconnaître l'impulsion décisive de cet auteur à avoir entraîné les études de conte sur le terrain de leur organisation interne en les éloignant de l'originisme, ou, suivant une expression de LEVI-STRAUSS, de la « mythémologie » ! Par rapport à ce dernier, et en partant d'une phrase extraite d'un contexte très particulier — « quand on passe d'un mythe à l'autre, l'armature se maintient, le code se transforme, et le message s'inverse » (4) — nous constatons qu'à l'intérieur du seul matériau wallisien, les codes traditionnels (l'étagage honorifique, la cuisine masculine...) bougent peu, même dans l'adoption de récits européens, sauf s'ils sont renversés par une mutation référentielle, comme celle opérée par la christianisation.

Pour ce qui est des écoles historicistes et diffusionnistes, accordons-leur qu'un classement historique des variantes est parfois possible et que certains archaïsmes demandent le recours à une reconstitution chronologique, mais cela ne résout en rien le phénomène de la transformation. L'histoire montre aussi bien la permanence dans les récits que les variations : voilà qui réfute pour le moins le principe latent d'une causalité historique. Une fois réfutée la croyance mythique en la permanence des récits, le phénomène de la transformation devient capital. Face au diffusionnisme, on peut dire qu'il existe, à l'intérieur même de l'île Wallis, un diffusionnisme local. Ce diffusionnisme interne est à deux niveaux : une commutation toponymique dans les variations entre districts, dépendante de la variable énonciative, et une transmutation thématique, indépendante de cette variable (e.g. vols d'eau/vols de terre). La toponymie seule ne donne pas la clé thématique et renvoie à l'examen de l'organisation des éléments structurels. Nous sommes donc loin d'une théorie commune de la transformation qui la décrit généralement comme une amplification affabulatrice ou au contraire comme une réduction progressive du contenu initial, et nous avons pu cerner de façon plus circonstanciée les phénomènes transformationnels au niveau des textes, en essayant de décrire le sens de la transformation. Les vraies voies ouvertes restaient donc l'étude de la variabilité sur deux systèmes de permanence :

- la permanence onomastique et les archaïsmes,
- la permanence structurelle fondée sur une invariance de la syntagmatique fonctionnelle.

Nous considérons avec raison que la question de la genèse des récits était, dans l'état actuel de la tradition narrative, une question vaine car trop conjecturale et finalement inefficace, bref un tonneau des Danaïdes.

* *

Pour en revenir finalement au cas concret de la société wallisienne, remarquons que le problème de la filiation narrative reçoit une solution inédite à partir du moment où les éléments de la tradition orale sont mis par écrit. Seul moyen de conservation, avec la conservation par l'oral du magnétophone, l'écrit crée une situation de fixisme, en créant un nouveau référent, et cette fois-ci dans l'intra-textualité même, et non plus dans l'extra-textualité. Il instaure en effet une norme, ou un point de repère auquel on peut revenir à tout moment, même si une filière narrative s'est constituée et s'est démultipliée pendant un certain temps. A tout moment, il peut y avoir rupture de filière narrative par le retour direct à une source — cette fois-ci il s'agit vraiment d'une origine — écrite. Cela fonde un rapport nouveau de type texte et commentaire ou thème et variation sur un thème donné. Les effets peuvent déjà se mesurer à partir du canon historique qu'est véritablement devenue l'histoire rédigée par le P. Joseph HENQUEL au début du siècle : il n'y a plus grand chose à attendre sur des transformations relatives aux récits attachés à l'histoire traditionnelle. La tradition écrite coupe court à la transformation ; c'est en un sens redoutable, car elle choisit une branche parmi des milliers de branches narratives. Se rend-on compte de ce que signifie une fixation d'une tradition orale qui repasse de 10.000 versions à une version unique ? Nous avons déjà rencontré cette réinjection de tradition orale par un intermédiaire écrit, sous la forme d'un manuel scolaire à propos d'un récit de vol de bananier (5). Pourtant, comme l'a noté un article judicieux (6), l'oral radiophonique et magnétophonique offre en même temps une nouvelle chance à la tradition orale :

(2) Voir notre bibliographie méthodologique.

(3) Traduction française dans *Morphologie du conte*, Paris, éditions du Seuil, 1970, pp. 171-200.

(4) *Le cru et le cuit*, Paris, Plon, 1965, p. 205.

(5) Voir récit et note au chapitre précédent.

(6) B. POIROT-DELPECH, « L'oral et l'écrit » dans *Le Monde*, Paris, 25 juillet 1975.

« En quelques années, la technique a complètement inversé l'adage latin *verba volant, scripta manent* dont s'était nourrie pendant vingt siècles la sagesse populaire. Grâce aux ondes et au magnétophone, la parole se conserve désormais aussi bien que l'imprimé, et tend à le remplacer comme support du savoir et de l'information. Ce retour inopiné à la civilisation orale a des conséquences encore mal connues sur la consommation et la production des livres... »

Si les thèses que nous formulons s'avèrent justifiées, elles devraient avoir valeur prédictive sur l'évolution à venir de la tradition narrative de l'île Wallis. Montrant les axes de transformation, elles devraient donner une idée positive de l'évolution de la tradition orale dans son ensemble. La tradition orale ne se transforme pas par accident, mais par essence. Par contre, elle disparaît par accident. Cet accident peut être défini comme un nivellement culturel provoqué pas tellement textuellement — nous avons vu que les apports extérieurs ne « dérangent » guère, si l'on peut dire, le fonctionnement ordinaire d'une tradition — mais surtout matériellement par le remplacement des instances de narration que sont les narrateurs, par un suppléant universel diffusé par le médium de masse. Le médium de masse appartenant lui-même à une autre civilisation que celle de la société wallisienne, et étant manipulé par des facteurs exogènes, il apparaît que le vecteur de la tradition sera justement étranger à cette société. Voilà qui explique le mouvement de disparition réel de cette tradition. La seule crainte à avoir, c'est celle de ce qui a réellement causé la mort de la tradition orale dans les sociétés industrialisées : c'est celle de la non-répétition du récit. C'est moins l'avènement du livre, de l'écrit, du médium de masse que la non-répétition des récits qui est décisif dans ce nouvel état de fait. La société industrialisée continue à « parler », mais elle ne répète plus les récits, ou les répète sous un mode inédit d'expression visuelle. Ce fait mériterait une étude pratique.

Pour ce qui est de l'île Wallis, la tradition orale ne se limite pas aux récits. Nous en avons convenu à plusieurs reprises, bien que nous ayons restreint notre débat aux récits et à la stricte tradition narrative. Et de même que nous avons commencé par deux transcriptions bilingues d'entretien, de même nous concluons par la présentation bilingue de deux textes de chants historiques contemporains. Ces textes prolongent directement notre débat, puisque le premier recoupe des récits traditionnels et que le second fut en prise immédiate avec un événement d'actualité. Le chant du *Lomipeau* que nous présentons d'abord est l'exemple célèbre entre tous d'une épopée wallisienne mise en chant. Les événements relatés ont une faveur unanime à Wallis, car il s'agit de la revanche des Wallisiens sur leurs suzerains tongiens : l'histoire veut qu'un Wallisien s'étant vu refuser l'accès à une pirogue tongienne, on construisit à Wallis une pirogue à double coque de dimensions exceptionnelles pour impressionner les Tongiens. Les récits correspondants se racontent à Wallis (7) et à Tonga (8). La chronologie de J. HENQUEL situe les événements référentiels entre 1450 et 1600. Il est inutile de chercher si les récits furent antérieurs ou postérieurs à ce chant, bien que nous sachions pertinemment que le chant est de composition récente (9). Comme dans le chant de Wallisiens émigrés présenté à la fin du chapitre précédent, la première strophe s'ouvre sur des formules de respect rituelles à l'adresse des auditeurs et des autres compositeurs de chants :

Hiva o te Lomipeau

*Tapu age mo te hao kua toka
Mo mau fuli kua katoa
Kau viki te vaka nee logona
Ko te fuka o Uvea katoa.*

*Mole matou viki fuli atu
Te uhiga o te Lomipeau
Tahi mo he kupu e matou mau
Moo fakamaholo palalau.*

*Na hau leva sii tama toa
O kole ke heka i te vaka Toga
Pea mole tali kua lainoa
Hake tagi ai ki loto Ahoa.*

*Hau Tahitala mo siana tagi
Ki tana fae pea ita ai
Tahitala hake ki tau tamai
Ke ta he vaka keke alu ai.*

*Na tali leva e tana tamai
Ke ta he vaka faka tautagi
Ta vaelua takitahi fai
Vaka te fae vaka te tamai.*

*Tanaki ai sii kau toa
O ta he vaka ke alu ki Toga
O tau i ai ke logologona
Talatuku o Uvea katoa.*

Chant du Lomipeau

Je présente mes respects à la foule réunie
Et à tous les compositeurs ici présents.
Je (voudrais faire) la louange de la pirogue dont on a beaucoup parlé :
C'est le drapeau de tout Wallis.

Notre louange ne racontera pas toute
L'histoire du Lomipeau.
Nous ne trouvons qu'un (petit) mot
Pour égayer notre bavardage.

Vint alors un garçon fort
Demandant à monter dans une pirogue de Tonga
Mais on ne l'accepta pas ; il en fut honteux
Il s'en retourna en pleurant à Ahoa.

Il vient, TAHITALA, tout en pleurant
Vers sa mère qui en est irritée :
« TAHITALA, va chez ton père
Qu'il fabrique une pirogue pour que tu partes ! »

Son père alors accepta
Qu'on fabriquât une pirogue pour relever le défi.
« Nous partageons le travail en deux » :
Une pirogue, la mère ; une pirogue, le père.

On réunit alors les hommes forts
Pour fabriquer une pirogue qui aille à Tonga
Pour y rester afin qu'on en parle :
(C'est) la tradition de tout Wallis.

(7) Cf. J. HENQUEL, *Talanoa ki Uvea nei*, circa 1910, chap. III, 3 ; cf. n° 826, 1.123, 1.187, 1.192, 1.204, 1.220, 1.225, 1.235 du répertoire 1970-1971.

(8) Cf. E.W. GIFFORD, *Tongan myths and tales*, 1924, p. 67, et E.G. BURROWS, *Ethnology of Uvea (Wallis Island)*, 1937, pp. 163-164.

(9) Texte wallisien écrit transmis par Petelonila HUKAETAU, de Lavegahau, district de Mua, en décembre 1969. Enregistrement R.M. 1969 et 1971. Texte et traduction tirés de R. MAYER et M. NAU, *Éléments de la tradition orale de l'île Wallis et de l'île Futuna*, Université Lyon II, 1973.

*Kua lava te vaka o Tahitala
Ke holo'i aki ona loi mata
Pea ave leva siana mamata
O tuku i Toga moo mataga.*

*Talavou tuu la ka ke hola
Sii toko pea mo sii tanoa
Koena-pe e tuku i Toga
Nee to mo ona faka iloga.*

Voici qu'elle est terminée, la pirogue de TAHITALA
Pour effacer ses larmes.
Puis on l'emène en visite
Et on laisse (la pirogue) à Tonga pour qu'on l'y admire.

Jeune homme, lève-toi et sauve-toi !
Une perche et une cuve à kava :
Les voilà laissées à Tonga,
On les a plantées en son souvenir.

Le texte de chant qui suit est d'une autre teneur. Il est un étonnant témoin d'une actualité... occidentale ! Dans les chants historiques pas plus que dans les autres chants wallisiens (10), les repères chronologiques datés ne sont pertinents. Néanmoins, la « quatrième année » de la strophe 3 et l'épisode naval de la strophe 5 permettent d'inférer que les événements sont rapportés après le sabordage de la flotte de Toulon, le 27 novembre 1942. On ne manquera pas de relever l'explicite nomination, dans le texte du chant, de Pétain (Peta) et Hitler (Itilele) !

Chant sur la guerre 1939-1945 (11)

*Au fia fai mua hina fakamatala (12)
Sii maveuveu i Eulopa
Pe ko ai he fenua e faka tokatoka
Kae ko ai koa nai e nofo popula.*

*Tahi eni kii logo e faka tupu matakau
Pee au mooni koa pee au loi au
Ko Itilele takua nee tau maumau
O matehi te fafine pea mo te fanau.
Pea hoki telefoni mai Falani ke tapu
Mole hau he fafine hee mole too mahafu.*

*Misi Lesita e fia mau he tonu
Fia mau hina logo uhiga mo te tau
Ko te tau fa (e) siamatou putu
Mo te fai hufaki ki te maveuveu.*

*Misi Lesita e fakaha ki Falani
Koeni-pe Uvea kei fai hufaki
Ka ei ai he maveu pea gata atu ai
E leiei natou e pule-aga lalahi
E maumau taimi sianatou aumai
Hee mole mau he taimi i Uvea pea vai.*

*Na kole e Itilele te tua manua
Pea fakafisi leva ki ai e Peta
Kae ina hofa taki ki Pilitania
Pea mouki ihi vaka o pulipuli noa.*

*Maumau sii ofa kae vaha mamao
Mole au to atu mo ou lagolago
O tali he foi pulu e tahi ka ke hao
Kae mauli Falani he nee tupu poto.*

Fakatauga

*Oi tagata faiva tau too siau mahafu
Mo ke manatui-pe sii Tahitolu Tapu
Oi ka hau hina pulu pea ke leei atu
Ka ke hau o li'u ki siau fanau.*

J'aimerais d'abord raconter
Le désordre en Europe :
Quel est donc le pays qui l'arrangera ?
Et qui seront donc les prisonniers ?

Voici une petite nouvelle qui fait peur :
Ai-je raison ou est-ce que je mens ?
On dit qu'Hitler a fait une guerre de destruction
Pour tuer femmes et enfants.
Alors la France a téléphoné pour interdire
Aux femmes d'aller (à la guerre) car elles n'ont pas à prendre les
[armes.]

Monsieur le Résident, on voudrait savoir la vérité,
On voudrait avoir une nouvelle sur la guerre.
C'est la quatrième année que nous sommes en deuil
Et que nous intercédons pour (la fin du) désordre.

Monsieur le Résident, fais savoir à la France
Qu'ici Wallis continue à intercéder
Et s'il y a un désordre, qu'il cesse loin de nous !
Car eux sont des grandes nations
Il est inutile qu'ils viennent jusqu'ici
Car en un rien de temps Wallis serait dans l'eau !

Hitler a demandé toute la flotte de guerre
Et Pétain a refusé cela
Mais il l'a envoyée secrètement en Angleterre
Et d'autres bateaux ont été coulés et perdus

Je souhaiterais participer, mais la distance est grande.
Je ne puis y être avec toi pour te protéger,
Pour recevoir une seule bombe (à ta place) pour que tu sois sauf,
Pour que vive la France car elle est née savante !

Refrain

Oh ! homme spécialiste de la guerre, prends tes armes
Et rappelle-toi la Sainte Trinité :
Oh ! lorsqu'arrive une bombe, alors tu la repousses
Et tu reviens vers tes enfants !

De telles strophes mettent fin à l'idée que la société wallisienne serait emmurée dans une douce autarcie et que la tradition orale se réfugierait dans le passé. Ici, comme nous avons eu l'occasion de l'expérimenter à propos de l'émigration vers la Nouvelle-Calédonie, la tradition chantée — en tout ce qui touche à l'actualité — précède la tradition des récits. Tel était déjà le cas en 1932, puisque E.G. BURROWS enregistra alors à Wallis un chant sur la première guerre mondiale (13) ! C'est en même temps une intéressante réciprocity de perspectives qui montre comment les Wallisiens entrevoient une guerre occidentale qui laisse 50 millions de cadavres, pendant que des Occidentaux s'appesantissent encore parfois sur quelques anicroches tribales des siècles passés !

La tradition orale ouvre plus de voies qu'elle n'en ferme !...

(10) Cf. R. MAYER et M. NAU « Chants funèbres de l'île Wallis » à paraître dans le Journal de la Société des Océanistes, Paris, 1977.

(11) Chanté par Kasitano et Tenisio LAGIKULA, à Kanahe, 16 mai 1971. Enregistrement R.M. Transcription et traduction de Sagato IAU, Malino NAU et R.M.

(12) Vers reconstitué.

(13) Enregistrement sans doute inaudible sur le rouleau de cire W 14, 1-28 « Song of the World War », déposé au Bishop Museum de Honolulu. Bribes de chant sur la première guerre mondiale, en futunien, sur les rouleaux F 10, 1-5 et F 10 B, 1-4, par un certain Tome du village de Piuva (Futuna).